

PA/EN.-

2

REPUBLIQUE DU DAHOMEY

DECRET DU PREMIER MINISTRE

PRESIDENCE DU CONSEIL

/-) N N E E 1960 - N° 188 /PCM/MF

MINISTRE DES FINANCES

CONSEIL des MINISTRES
 SECRETARIAT GENERAL
 9 Aout 1960
 Arrivee N° 1188 SGCH

LE PREMIER MINISTRE,

VU la Constitution du 15 Février 1959 de la République du Dahomey;
 VU le décret N°109/PCM du 6 Août 1959 fixant les attributions des membres de Gouvernement;
 VU la décision N°100/MF du 23 Juin 1960 accordant un congé proportionnel de 4 mois à M. MANDIN Marcel, Directeur des Contributions Diverses -
 VU les nécessités du service
 SUR proposition du Ministre des Finances;
 Le Conseil des Ministres entendu

D E C R E T E :

ARTICLE 1er.- Madame VALERE Lise, Inspecteur des Impôts, 4e échelon, Adjointe au Directeur des Contributions Diverses, est chargé de l'intérim du Directeur du Service des Contributions Diverses durant l'absence de M. MANDIN 4

ARTICLE 2.- La présent décret qui aura effet pour compter du 19 Juillet 1960 sera enregistré et publié au journal officiel de la République du Dahomey.

PORTO-NOVO, le 27 JUILLET 1960

Par le Premier Ministre
LE MINISTRE DES FINANCES

LE PREMIER MINISTRE

F. A P L O G A N

H. MAGA

AMPLIATIONS

- Original..... 1
- J.O.D.R..... 1
- P.C.M..... 15
- MJLFP..... 1
- D.P..... 1
- Intéressée..... 1
- C.D. I
- C.F. I
- Trésor I
- M.F./Cab 2
- S.F. 7